

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020455 – ASA 20/014/02

Informations complémentaires sur l'AU 195/02 (ASA 20/008/02 du 27 juin 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRISONNIER D'OPINION

INDE

B. N. Jagdish (h), défenseur des droits humains

Londres, le 16 juillet 2002

B. N. Jagdish, militant du *Narmada Bachao Andolan* (Mouvement de sauvegarde de la Narmada), a été libéré sous caution le 7 juillet.

Il avait été arrêté le 25 juin par la police à un arrêt d'autobus à Khedi Balwadie, dans le district de Dhar (État du Madhya Pradesh). Personne n'a su où il était jusqu'au 27 juin, lorsque ses collègues ont découvert qu'il était détenu à la prison de Sardarpur (district de Dhar) après avoir passé plusieurs heures au poste de police d'Amjhera.

B. N. Jagdish était incarcéré en vertu d'une loi visant à lutter contre le vagabondage, alors que celle-ci ne peut normalement pas entraîner d'interpellations. De plus, sa demande de mise en liberté sous caution a été bloquée pendant plusieurs jours par le juge d'instance du district de Dhar avant d'être finalement acceptée.

Les membres du Mouvement de sauvegarde de la Narmada assimilent la détention illégale de B. N. Jagdish et le blocage de sa demande de mise en liberté sous caution à une tentative d'intimidation dirigée contre le Mouvement dans son ensemble. Celui-ci remercie vivement tous ceux qui sont intervenus en faveur de B. N. Jagdish.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*